



Association déclarée  
Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Siège Social :  
**Hôtel de Ville**  
**2 Av. P. Vaillant-Couturier**  
**78390 BOIS D'ARCY**



Adresser votre correspondance à : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy  
ou Mel : cjba@free.fr  
ou Tel : 06 74 41 23 60

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 Juin 2021**

### **du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy**

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy s'est réunie le mercredi 30 juin 2021, à 18h, maison des associations à Bois d'Arcy.

| Membres présents | Associations présentes | Membres et Associations représentés |
|------------------|------------------------|-------------------------------------|
| 25               | 2                      | 9                                   |

Au 30 juin 2021, l'association compte 39 adhérents, 35 personnes physiques et 4 associations. Avec 92,3%, le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. La liste des émargements est disponible sur demande.

#### **1. Rapport sur l'activité du CJBA pour 2020.**

Marie Régnier donne lecture du rapport moral.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. (Le rapport moral est à la suite de ce procès verbal)

#### **2. Rapport sur la situation financière.**

Gérard Bonnevalle commente les comptes 2020 (disponibles sur demande).

A l'unanimité, quitus est donné à Gérard Bonnevalle pour le rapport financier 2020.

#### **3. Plan d'actions 2021.**

Les actions prévues pour 2021 sont détaillées par la présidente. (A la suite de ce procès verbal)

Une réaction a eu lieu de la part des élus, qui pensaient que le Comité avait renoncé au déplacement d'octobre 2021. De ce fait, les agendas des élus étaient déjà occupés pour cette date.

En avril 2021, considérant que la situation sanitaire ne serait peut-être pas encore stabilisée, M. le Maire a informé que les élus reportaient leur participation au déplacement. Il n'y aura donc pas de rencontre entre les élus.

Les participants français à ce déplacement devront être vaccinés. Il a été demandé au CJM que les familles d'accueil et les organisateurs allemands soient également tous vaccinés. Les échanges avec le CJM montrent que nos demandes ont été prises en compte.

Le déplacement d'octobre, s'il est maintenu, sera la seule rencontre de l'année 2021.

M. le Maire exprime son étonnement que le projet de déplacement soit maintenu alors qu'il n'y a pas de participation de la municipalité et reproche de ne pas avoir été tenu au courant.

Si les élus ne participent pas au déplacement, un déplacement à Mùcheln reste envisageable, compte tenu que les allemands souhaitent ardemment ce déplacement (dont le point d'orgue est leur fête nationale organisée cette année dans le Land de Sachsen-Anhalt) pour montrer que le jumelage n'était qu'en sommeil après 18 mois d'interdiction de voyage. Le comité de Mùcheln a déjà des idées de programme, espère vivement que ce projet puisse se réaliser après un temps si long sans rencontre.

Plusieurs adhérents présents abondent dans ce sens, ont une profonde envie de retrouver les amis Mùchelnois, car les courriers postaux et électroniques ne suffisent pas, il est important de se voir. Comme aucune rencontre n'a pu avoir lieu en 2020, ce déplacement peut être considéré comme la rencontre 2021.

Le CJBA a tenu compte des recommandations faites en réunion du mois de janvier avec les élus, sur les conditions sanitaires (obligation de la vaccination et du pass chez les français) et les réservations les plus tardives possibles, sans pénalités si de nouvelles interdictions devaient survenir.

Planning envisagé : si les autorisations sanitaires le permettent à la rentrée, les réservations de bus et de train (moins cher que l'avion et plus écologique) seront faites en septembre, vraisemblablement après le forum et la confirmation des participants volontaires actuels.

M. le Maire reconnaît qu'il est bon que les rencontres soient réactivées, mais que les agendas sont maintenant bien remplis et que le déplacement ne lui est plus guère possible. Il déplore que le bureau prenne des décisions sans concertation avec lui.

En conclusion, la mairie a demandé davantage de communication entre les élus et le Comité.

#### **4. Fixation du montant de la cotisation.**

Le montant de la cotisation est de 27€ pour les individuels, les familles et les associations et ce montant reste le même pour l'année 2021-2022.

Une proposition est faite par le bureau : « Compte tenu de la faible activité du Comité en 2020 et 2021 suite aux restrictions sanitaires, une cotisation réduite à 13 € sera demandée aux adhérents de 2020-2021 qui renouvellent leur adhésion, sauf pour les participants au cours d'allemand qui ont bénéficié d'une activité normale ».

La proposition est acceptée.

#### **5. Projet de modification des articles 4 et 7 des statuts.**

D'après l'article 4, le conseil d'administration est constitué de membres de droit et de membres adhérents. Ces derniers sont répartis en 3 collèges : celui des personnes morales, celui des personnes physiques et celui des membres du conseil consultatif de la commission des fêtes.

D'après l'article 7, le conseil d'administration est composé de 19 membres : 6 membres de droit, 5 personnes morales, 5 personnes physiques et 3 membres du comité consultatif.

Or, le conseil consultatif de la commission des fêtes n'existe plus. Dans un courrier en date du 26 mars 2021, M. le Maire faisait savoir que la mise en place d'une commission municipale liée à l'évènementiel n'était pour le moment pas envisagée et il ne s'opposait pas à une modification des statuts.

Le collège des membres du comité consultatif de la commission des fêtes n'a donc plus de raison d'exister, cette commission n'existant pas.

Le projet de modification de l'article 4 propose la suppression du collège des membres du Comité consultatif de la commission des fêtes.

Le projet de modification de l'article 7 propose de porter le Conseil d'administration à 18 personnes :

les membres de droit restent à 6, le collège des personnes morales à 6 et le collège des personnes physiques à 6.

La proposition de modification est soumise au vote.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 36

La modification des articles 4 et 7 des statuts est adoptée à l'unanimité.

## **6. Election des membres du Conseil d'Administration – renouvellement des membres sortants :**

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale dans leurs collèges respectifs pour une durée de 3 ans.

### **●Collège des associations.**

L'AS-Karaté, BAAL et le Cobra cyclo-tourisme sont sortants.

Représentant l'AS-Karaté, Patricia Valentin fait savoir que l'AS-Karaté souhaite se représenter.

Représentant BAAL, Christiane Doisneau fait savoir que BAAL souhaite se représenter.

Pour le Cobra cyclo-tourisme, le président Lucas Morvan a fait savoir que son association ne souhaitait pas se représenter.

Par 36 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, l'AS-Karaté et BAAL sont ré-élus au Conseil d'Administration pour 3 ans (2021-2024) dans le collège des associations.

Aucune autre association n'a, à ce jour, exprimé son souhait d'entrer au CA du CJBA. Un courrier leur sera adressé pour les sensibiliser aux échanges du jumelage.

### **●Collège des personnes physiques.**

Nadine Mirochnikoff est sortante et fait savoir qu'elle se représente pour siéger au CA.

Par 36 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, Nadine Mirochnikoff est ré-élue au Conseil d'Administration d'Administration pour 3 ans (2021-2024) dans le collège des personnes physiques.

La modification des statuts ayant été adoptée, un poste est à prévoir dans le collège des personnes morales, ainsi qu'un poste dans le collège des personnes physiques.

Gérard Bonnevalle qui était dans le collège des membres du Comité consultatif de la commission des fêtes, se porte candidat pour entrer dans le collège des personnes physiques.

Par 36 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, Gérard Bonnevalle est ré-élu au Conseil d'Administration d'Administration pour 3 ans (2021-2024) dans le collège des personnes physiques.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale, dont la date n'est pas fixée, procédera à l'élection du bureau.

## **Questions diverses.**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h35

Le trésorier  
Gérard Bonnevalle

La présidente  
Marie Régnier

## Rapport moral.

### **Composition du Conseil d'Administration.**

L'Assemblée Générale 2020 s'était tenue le 5 février. Deux associations sortantes ont été réélues. Un représentant du Collège des personnes physiques a également été réélu. Deux postes du Collège issu de la Commission Culture/Événementiel/Vie associative sont restés vacants. 17 membres ont donc constitué le Conseil d'Administration 2020.

### **Composition du Comité.**

La cotisation va de début septembre à fin août.

Pour 2020-2021, le Comité compte, au 30 juin 2021, 39 adhérents à jour de cotisation : 35 personnes physiques et 4 associations.

Depuis la dernière Assemblée Générale, plusieurs membres et anciens membres nous ont quittés.

Jacques Rebière a été président de l'ASBA et l'ASBA est entré au CA en 1999. Quatre représentants du football de Mùcheln étaient à Bois d'Arcy pour les 50 ans de l'ASBA en 1999. Puis, en avril 2013, le Sport-Ring de Mùcheln est venu à Bois d'Arcy pour un match de football et le match retour a eu lieu à Mùcheln en juillet 2014.

Dernièrement, Jacques était membre de la Commission Événementiel. Il est parti le 25 février 2020.

Joscelyne Graff est entrée au CA en 2002 dans le collège de l'ex-commission des fêtes. En 2004, elle a été trésorière adjointe. En 2008, elle n'avait plus souhaité se représenter. Elle nous a quittés le 4 février 2021.

Jean Fürstenberger était présent dès 1998, aux débuts du jumelage. Il avait participé à la rédaction des statuts et du règlement intérieur.

En 2000, il était allé à Mùcheln avec son épouse et des oeuvres d'artistes de Bois d'Arcy pour l'exposition "Meine Art".

Barbara Stolz avait fait un stage à Bois d'Arcy en 2001. Elle avait travaillé avec Jean Fürstenberger à un fascicule et une vidéo sur Bois d'Arcy.

En 2007, il était venu à Mùcheln avec Mireille, son épouse, pour les 10 ans du jumelage. Il est décédé le 19 janvier 2021 à l'âge de 87 ans.

Roger Vincent est décédé le 1<sup>er</sup> février 2021. En 2007, il était venu avec le Comité à Mùcheln et était un des premiers à venir se procurer la Stollen au Marché de Noël ! Il avait 99 ans.

Le Comité a une pensée pour leurs familles.

### **Rapport d'activités 2020**

Les adhérents du Comité se sont réunis le vendredi 17 janvier, à l'ancien « Espace Baragué » pour célébrer **la journée franco-allemande de l'amitié**. Un vidéo-montage a permis de revivre les journées mûchelnoises franco-allemandes d'octobre 2019, avec visites de Leipzig et de Quedlinburg, ville inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

La galette a ensuite été dégustée par les 34 adhérents présents.

Un article de « Toutes les Nouvelles » est consultable sur le site du CJBA :

[http://cjba.free.fr/images/2020\\_01\\_17JFA-BA.jpg](http://cjba.free.fr/images/2020_01_17JFA-BA.jpg)

La **réception des Mùchelnois à Bois d'Arcy** était prévue les 3, 4, 5 avril 2020 et la préparation était bien avancée.

Au programme figuraient la visite du château de la Malmaison à Rueil et la fête de la bière.

Les associations s'étaient bien investies : un concert des chorales de Mùcheln et de Bois d'Arcy, une rencontre de tennis de table des clubs des deux villes, un entraînement Karaté-Musashi et une prestation de la Danse Country.

C'était sans compter avec la Covid, le confinement décrété le 17 mars 2020 et toutes les mesures qui ont suivi.

Tout a été annulé.

Les événements récurrents comme la participation au Salon des Ateliers Arcisiens, la soirée de fin d'année en juin n'ont pas eu lieu.

**Les cours d'allemand** (niveau "perfectionnement") auxquels participent 8 élèves ont commencé l'année 2020 en présentiel, avec distanciation dans une grande salle de la Maison des Associations, puis ont continué en distanciel, au début avec

quelques problèmes techniques de qualité de transmission. A la rentrée de septembre, les cours ont continué en distanciel jusqu'à ce jour. La qualité technique s'est améliorée. D'autres façons de mener le cours ont été expérimentées, avec une plus grande place laissée aux travaux personnels à domicile.

**Le Forum des Associations** de Bois d'Arcy a pu se tenir le samedi 5 septembre 2020 au stade Jean Moulin sur le terrain d'honneur. Les adhérents ne sont pas venus aussi nombreux que d'habitude, mais nous avons pu renseigner de nouveaux arrivants sur Bois d'Arcy sur les objectifs du Comité et les projets du jumelage.

Un déplacement à Mùcheln non subventionné était prévu en octobre, mais n'a pas eu lieu.

**Un Marché de Noël** virtuel était proposé par la municipalité tout au long du mois de décembre. Mais le Comité ne pouvait pas y participer. Les amis allemands ne pouvaient pas venir à Bois d'Arcy et le Comité n'avait pas la possibilité d'aller chercher les marchandises au-delà de la frontière.

En 2020, le Comité de Jumelage n'a donc pas participé à cette manifestation municipale.

Le **bulletin annuel 2020**, relatant les événements de l'année sur Bois d'Arcy, a été envoyé à Mùcheln et est paru en mars dans le journal de la ville, le Geiseltal-Echo. Il est consultable sur le site du CJBA :

[http://cjba.free.fr/images/2020\\_Bericht\\_BA.jpg](http://cjba.free.fr/images/2020_Bericht_BA.jpg)

Le rapport 2020 de Mùcheln nous est parvenu au mois de mai. Il fait aussi le point sur la situation de la pandémie à Mùcheln et dans le canton de la Saale. Il est consultable sur le site de la ville et sur le site du CJBA.

[http://cjba.free.fr/pdf/2021\\_Bericht\\_Mue.pdf](http://cjba.free.fr/pdf/2021_Bericht_Mue.pdf)

[https://www.boisdarcy.fr/iso\\_album/2021\\_bericht\\_mue\\_site-ba.pdf](https://www.boisdarcy.fr/iso_album/2021_bericht_mue_site-ba.pdf)

De même que le rapport de Bois d'Arcy paraît tous les ans dans le journal municipal de Mùcheln, le Comité souhaiterait pouvoir faire paraître le rapport annuel de Mùcheln dans « Bois d'Arcy, le magazine ».

Ce serait une information pour les Arcisiens qui ne sont pas au courant du jumelage avec une ville allemande, comme certains le font savoir, lors du Forum, par exemple.

Merci à tous, celles et ceux qui, à tous les niveaux, soutiennent le Comité de Jumelage pour favoriser les échanges d'expériences et d'opinions, pour que chaque citoyen, chaque association puisse activement participer et s'enrichir mutuellement.

## **Plan d'actions 2021**

Parmi les événements récurrents :

- la soirée franco-allemande de l'amitié en janvier
- l'exposition d'œuvres de Mùcheln au Salon des Ateliers Arcisiens en juin
- la soirée de fin d'année scolaire en juin
- la participation d'artistes de Mùcheln au Salon de la St Gilles en septembre

N'ont pas pu avoir lieu ou n'auront pas lieu.

Pas de venue des allemands au printemps 2021, en raison de la Covid.

La participation au Forum des Associations est prévu le 5 septembre, et au Marché de Noël en décembre.

Les cours d'allemand vont continuer de septembre 2021 à juin 2022. Les modalités sont en cours de discussion.

Un déplacement à Mùcheln est prévu du 1<sup>er</sup> au 4 ou du 2 au 4 octobre 2021 (retour un lundi, de manière à pouvoir participer pleinement aux manifestations de la fête nationale le dimanche 3 octobre).

Les cérémonies officielles en 2021 se déroulent en Sachsen-Anhalt, à Halle, près de Mùcheln.